

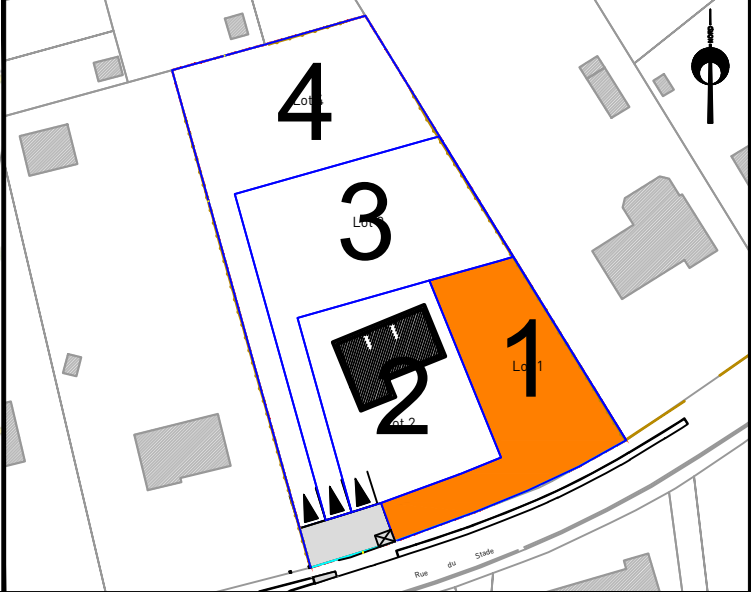
PLAN DE VENTE - LOT 1 - INDICE A

Lotissement		AMÉNAGEUR FONCIER AMENAGEMENT
COMMUNE NEUVILLE-SUR-SARTHE	ADRESSE 33 Rue du Stade	RÉFÉRENCE CADASTRALE Section AB n°67
RÉFÉRENCE DU DOSSIER LM.104.2024 / 241498	FORMAT DU PLAN A3	DERNIÈRE MISE À JOUR DU PLAN Le 14/10/2025 par CR
SURFACE ARPENTÉE 619 m²	SURFACE PLANCHER 250 m²	FICHIER LM.104.2024_241498-PDV-ind_A.dwg

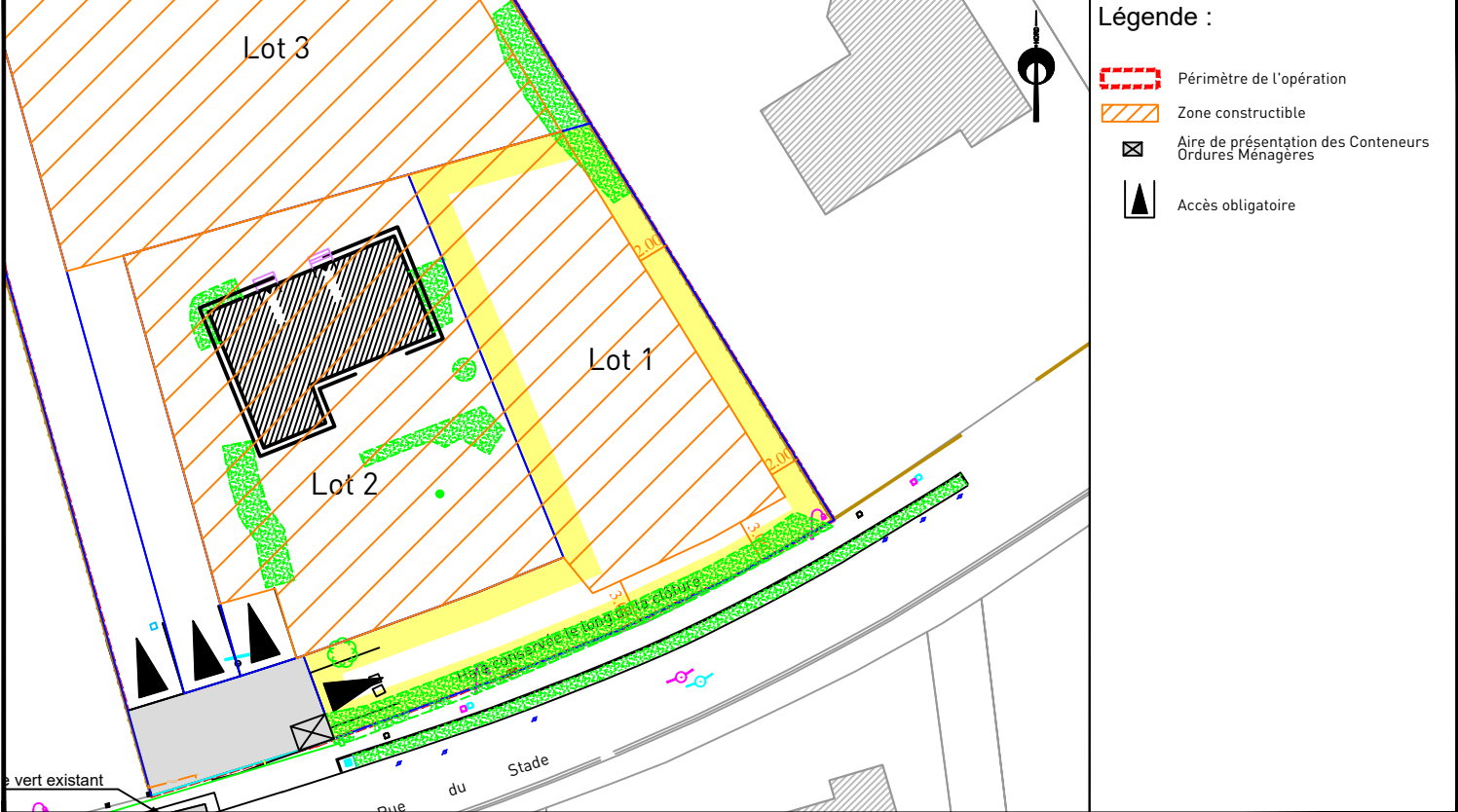
PLAN DE SITUATION - Sans échelle



PLAN D'ENSEMBLE - Sans échelle



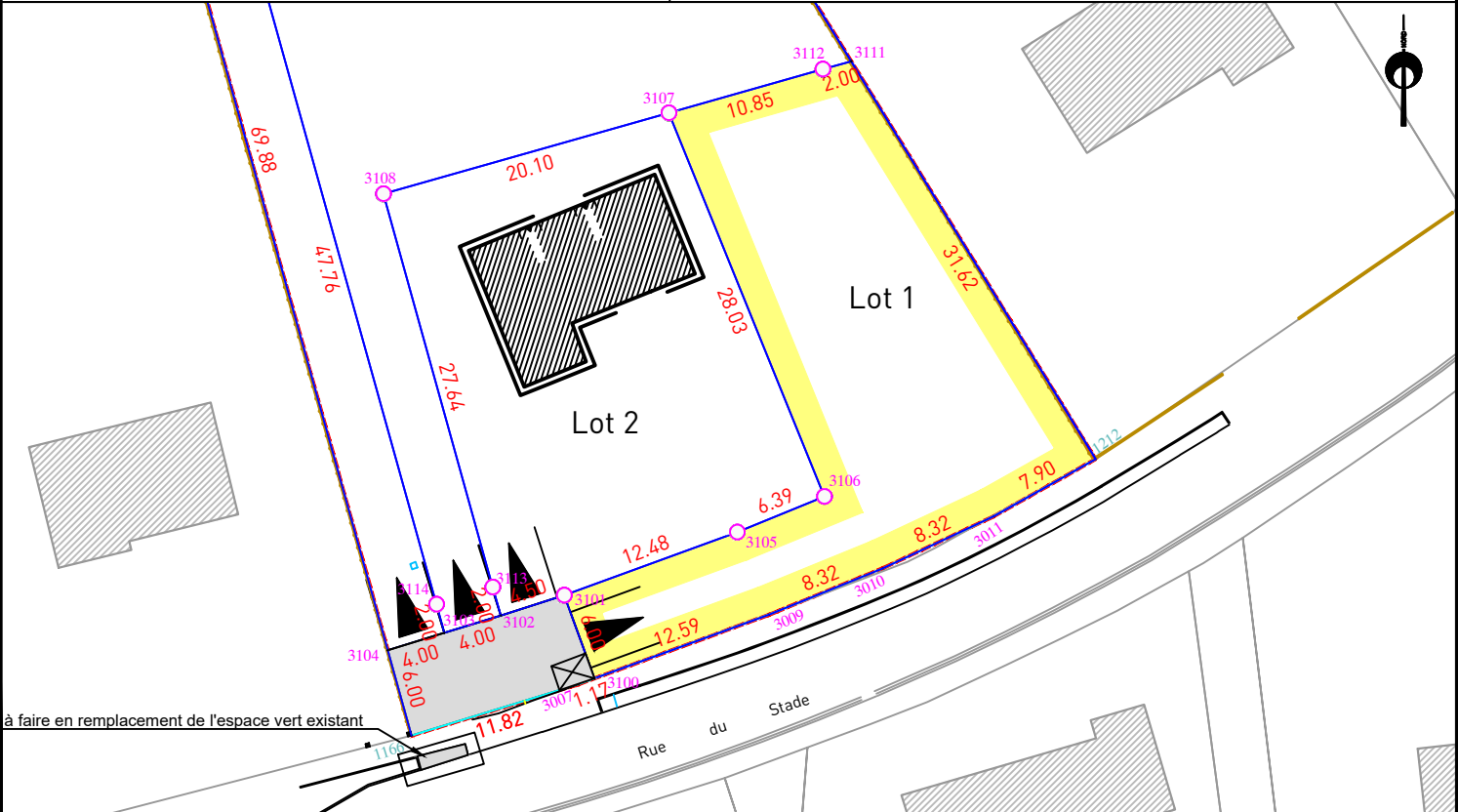
EXTRAIT DU RÈGLEMENT GRAPHIQUE - Echelle: 1/500



	FONCIER AMÉNAGEMENT 3 Rue René Hatet 72000 LE MANS 02 43 86 64 76 bgbd.amenagement@orange.fr	Observations : L'acquéreur et son constructeur devront se reporter au règlement écrit (pièce PA10a) et au règlement graphique (pièce PA10b) du permis d'aménager validé avant de lancer le projet.
---	--	---

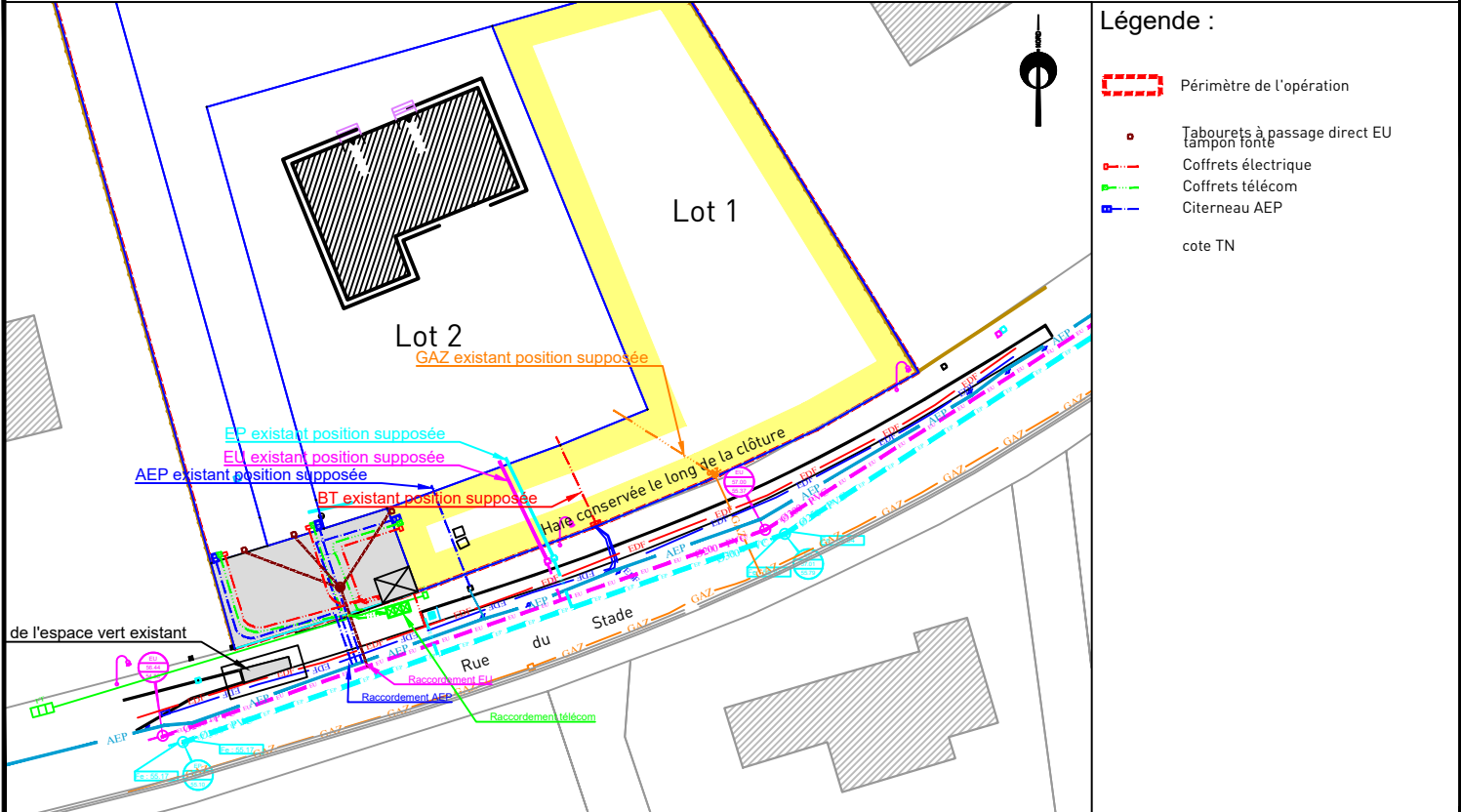
PLAN DE BORNAGE- Echelle: 1/500

Légende : — Limite de propriété ○ □ ● Bornes 10.00 Cotations



 AIRGÉO Géomètres-Experts Associés	Agence du MANS 74 avenue du Général de Gaulle 72000 LE MANS 02 43 81 47 28 lemans@airgeo.fr	Observations : L'acquéreur est tenu de contrôler la présence des bornes avant l'acquisition de son lot. Il devra veiller à la stabilité des repères portés au présent document, notamment par vérification des cotes ou autres indications qu'il comporte. Il signalera en temps utile au Géomètre toutes discordances qu'il pourrait constater.
--	--	--

EXTRAIT DE PLANS VRD - Echelle: 1/500



 Agence du MANS 74 avenue du Général de Gaulle 72000 LE MANS 02 43 81 47 28 lemans@airgeo.fr	Observations : Les positions et les dimensions des ouvrages sont données à titre indicatif. L'acquéreur et son constructeur devront s'assurer, après visite sur site, de la position exacte des éléments techniques. Le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre peuvent réaliser des modifications des réseaux et des cotes voirie en phase chantier sans que leur responsabilité ne puisse être engagée.
---	--